

Yvonand, le 12 mai 2021

COMITE DE DIRECTION

**DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIYE  
SEANCE DU 11 MAI 2021  
PRESIDENCE DE M. YVAN DÉBIEUX**

Le Comité de direction porte à la connaissance des électeurs et électrices que le Conseil intercommunal a :

1. Adopté l'O.J. de la séance.
2. Adopté le PV du C.I. du 26.11.2020.
3. Assermenté, par la voix de son Président :
  - M. Aurélien GERBER, domicilié à Démoret, délégué du Conseil intercommunal de l'ASIYE (délégation fixe)
  - M. John VULLIEMIN, domicilié à Démoret, délégué suppléant du Conseil intercommunal de l'ASIYE (délégation variable).
4. Entendu les communications du Président du Conseil intercommunal.
5. Entendu le rapport du Comité de direction.
6. Entendu le rapport de la Présidente du Conseil d'Établissement.
7. Entendu les informations sur les points suivants :
  - Bâtiment provisoire pour la rentrée scolaire 2021 (6 classes en containers)
  - Transports scolaires
  - Augmentation du taux de travail de la secrétaire.
8. Accepté le préavis 2021/01 : Comptes 2020.
9. Entendu les communications concernant la législature 2021-2026.

**Conformément à la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) en ce qui concerne le référendum en matière intercommunale, le préavis 2020/01, figurant sous point 8 ci-dessus, ne peut pas faire l'objet d'une demande de référendum (art. 107, chif.2, lettre e).**

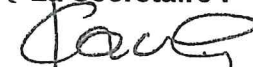
**Aucun autre point à l'O.J. de cette séance n'est soumis à référendum.**

**AU NOM DU COMITE DE DIRECTION**

Le Président :

  
M. SCHNORF

La Secrétaire :

  
J. CACHIN